



Intervenir comme actrice socio-humanitaire dans les domaines de la protection et des VBG

Gina Bylang, 04.11.2025

# Programme

## 1. Protection et VBG – Qu'est-ce que c'est?

- Concepts clés
- Ampleur des problèmes

## 2. Liens entre le travail social et le travail de protection humanitaire

# La protection humanitaire – Qu'est-ce que c'est ?

# Concepts clés : Protection

- Définition Comité permanent interorganisations (IASC) :  
« ...toutes les activités visant à assurer que les personnes bénéficient du respect intégral de leurs droits, comme le prévoient la lettre et l'esprit des textes de droit. »  
(p.ex. droits humains, droit international humanitaire, droit des réfugié-e-s)
- Définition adoptée par toutes les agences humanitaires
- Vidéo sur la protection :  
<https://www.youtube.com/watch?v=plbKBDA7bpl&t=293s>

# Discussion de la vidéo

1. Quel est le but de la protection humanitaire ?
2. Qui est responsable de la protection des civils ?
3. Pourquoi est-il important de parler aux populations touchées lors de la conception et de la mise en œuvre de programmes de protection ?
4. Pourquoi la vulnérabilité et les incidents de protection augmentent-ils dans les crises et les conflits ?

# Discussion de la vidéo II

1. La protection sert à éliminer les menaces, réduire l'exposition à ces menaces et renforcer la capacité des personnes à y faire face.
2. L'état est le premier responsable de la protection des civils sur son territoire.
3. Pour comprendre les menaces qui pèsent sur eux ainsi que ce qu'ils font pour se protéger et pour veiller à ce que les programmes n'engendrent pas de risques supplémentaires.
4. Effondrement des systèmes de protection ; augmentation du stress ; environnements surpeuplés et peu sûrs ; exacerbation de risques préexistants ; mécanismes d'adaptation nuisibles

# Concepts clés : Protection III

**Prévenir/réduire la  
vulnérabilité des populations  
et/ou leur exposition aux  
risques**

- Éviter de nuire
- Intégration de la protection dans toute action

***Éviter de nuire et intégration de la protection dans toute action***

- Prendre des mesures pour éviter ou atténuer les conséquences négatives lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des activités
- Renforcer les mécanismes d'autoprotection
- Garantir l'accès des personnes à une assistance impartiale
- Prioriser la dignité, l'accès aux services, la participation et la sécurité de toute personne

**Responsabilité de tous les agents humanitaires !**

# Concepts clés : Protection IV

## Activités spécialisées

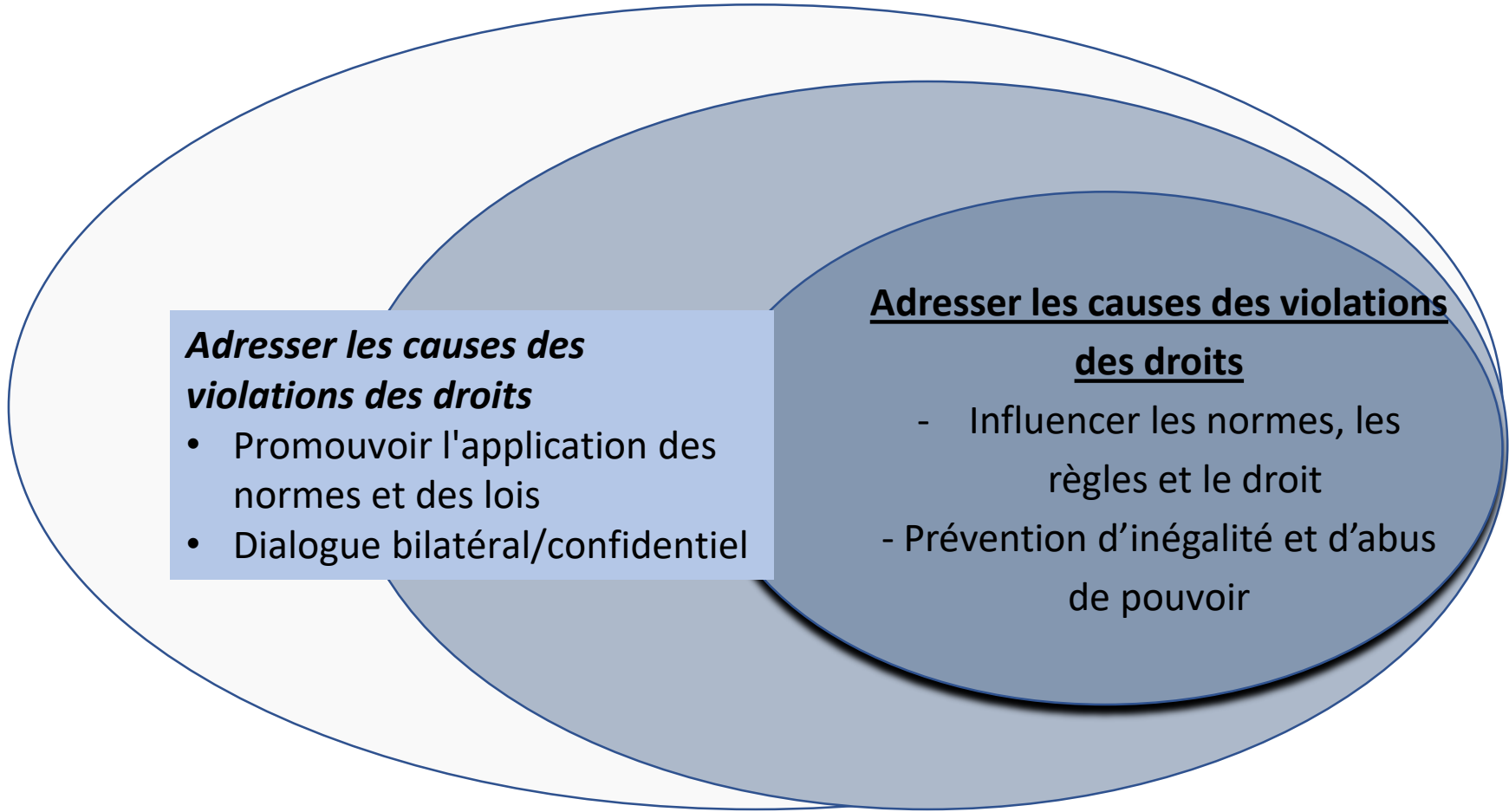
- Aider aux personnes de revendiquer leurs droits selon les normes et directives reconnues

## *Aider aux personnes de revendiquer leurs droits*

- Services pour les victimes des violences basées sur le genre (VBG)
- Case management/gestion de cas
- Rétablissement des liens familiaux
- Services de la protection de l'enfance
- Suivi de personnes en détention
- Conseil juridique

**Responsabilité des organisations spécialisées dans la protection (p.ex. UNHCR, UNICEF, CICR, MSF, Save the Children)**

# Concepts clés : Protection V



**Responsabilité des organisations spécialisées (p.ex. CICR, Geneva Call)**

# Concepts clés : Protection II

**Prévenir/réduire la  
vulnérabilité des populations  
et/ou leur exposition aux  
risques**

- Éviter de nuire
- Intégration de la protection dans toute action

**Activités spécialisées**

- Aider aux personnes de revendiquer leurs droits selon les normes et directives reconnues

**Adresser les causes des  
violations des droits**

- Influencer les normes, les règles et le droit
- Prévention d'inégalité et d'abus de pouvoir

# Concepts clés : Violences Basées sur le Genre (VBG) I

- Définition : tout acte nuisible entraînant, ou susceptible d'entraîner, un préjudice physique, sexuel ou psychologique ou une souffrance à une personne en raison de son genre
- Violation des droits fondamentaux
- Majorité des victimes de VBG : femmes et filles
- VBG = résultat de l'inégalité entre les genres et des abus de pouvoir

# Concepts clés : Violences Basées sur le Genre (VBG) II

- Quelques exemples de VBG :
  - Violence sexualisée
  - Violences conjugales/de la part d'un partenaire intime
  - Traite d'êtres humains
  - Mariage d'enfants ou mariage forcé
  - Exploitation et abus sexuels (EAS)
  - Déni de ressources, d'opportunités et de services
  - Excision génitale féminine

# Vidéo : La voix d'une survivante

# Travail de groupe sur la vidéo

1. Quels sont les différents types de violence que Pascaline a subis ?
2. Quel est l'impact des violences sur la vie de la survivante et de sa famille ?
3. Quels sont les services que la survivante reçoit ?

Temps à disposition: 15 minutes

# Ampleur des problèmes de protection



# Problèmes de protection

- Travail de groupe sur un scénario
- Temps à disposition: 15 minutes

# Liens entre le travail social et le travail de protection humanitaire

# Compétences utiles pour le travail de protection et le travail social

- Case management/gestion de cas
- Référencement/triage
- Protection de données/confidentialité
- Consentement
- Approche axée sur les survivant-e-s/client-e-s
- Communication
- Coordination multisectorielle
- Compétences de conseil

# Attitudes essentielles pour le travail de protection et le travail social

- Respect
- Être ouvert d'esprit
- Positivité et proactivité
- Empathie
- Esprit d'équipe
- Autoréflexion

# Rôles potentiels dans le domaine de la protection

- Agent de protection (de l'enfance, de VBG, communautaire)
- Délégué-e de la Croix-Rouge (protection, détention, rétablissement des liens familiaux)
- Agent de soutien psychosocial
- Responsable de l'inclusion

# Liens entre le travail social et la protection

- De nombreuses compétences transférables
- Souvent les mêmes concepts, mais parfois sous des noms différents
- Travail fondée sur les droits et informée par les besoins
- Les mêmes attitudes sont nécessaires pour un travail réussi



Gina Bylang

[gina.bylang@gmail.com](mailto:gina.bylang@gmail.com)